

APPEL A CANDIDATURES

POUR LA DESIGNATION DES PERSONNES QUALIFIEES EN ESSMS

La Présidente du Conseil départemental de l'Aude, le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Occitanie et le Préfet de l'Aude prolonge, en raison de son infructuosité, l'appel à candidatures lancé le 6 septembre dernier, afin d'établir conjointement la liste des personnes qualifiées en Etablissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux (ESSMS).

Contexte de l'appel

Un appel à candidatures et la mobilisation des différents réseaux professionnels et associatifs sont organisés afin d'élaborer la « liste des personnes qualifiées », rendue obligatoire par la loi 2002.2.

L'article L.311-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) indique que « *Toute personne prise en charge par un établissement ou un service social ou médico-social (...) peut faire appel, en vue de l'aider à faire valoir ses droits, à une Personne Qualifiée qu'elle choisit sur une liste établie conjointement par le représentant de l'Etat dans le département, le Directeur général de l'Agence Régionale de Santé et le Président du Conseil départemental...* »

Objectifs

Permettre aux usagers d'un établissement ou d'un service social ou médico-social de saisir une « personne qualifiée » en vue de l'aider à faire valoir ses droits, de disposer d'un soutien à la résolution d'un conflit personnel ou collectif ou une information de façon gratuite et en toute discrétion.

À qui s'adresse cet appel ?

A tout candidat présentant des garanties d'indépendance vis-à-vis des établissements et services avec lesquels il pourrait être amené à accompagner un usager pour l'aider à faire valoir ses droits.

Les candidats recherchés présenteront une capacité d'écoute, d'échange et de proposition ; et une bonne connaissance du secteur social et/ou médico-social en particulier.

Calendrier

L'appel à candidatures est prolongé à compter du **19 octobre 2023** et prendra fin le **31 décembre 2023**.

Conditions de candidature

Le dossier de consultation ci-dessous fixe les modalités et détermine le champ d'intervention de la personne qualifiée sur le département de l'Aude.

Si vous souhaitez vous porter candidat pour être « Personne Qualifiée », nous vous invitons à faire acte de candidature en remplissant les 2 formulaires ci-dessous ;

et les envoyer avant le 31 décembre 2023, au plus tard :

- ↳ Par mail : soit à : sara.georget@ardeche.fr ou à : ars-oc-dd11-direction@ars.sante.fr
- ↳ Ou à l'une des adresses suivantes :

Conseil Départemental de l'Aude

Direction Enfance Famille
Service Gestion des moyens de l'ASE
A l'attention de Madame Sara GEORGET
Allée Raymond Courrière
11 855 CARCASSONNE CEDEX 9

Agence Régionale de Santé Occitanie

Délégation Départementale de l'Aude
A l'attention de Monsieur Xavier CRISNAIRE
14 rue du 4 Septembre – BP 48
11 021 CARCASSONNE CEDEX